

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 39 (1959)
Heft: 5

Artikel: Pour une Europe concurrentielle
Autor: Lombard, René Florian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour une Europe concurrentielle

par René Florian LOMBARD
Rédacteur à la "Gazette de Lausanne"

Petite Europe, contre « petite zone » de libre échange : voilà où nous en sommes, en cette rentrée d'automne 1959, au sein d'une Europe que tous voulaient unie, fortifiée et grandie.

De la zone de libre échange petit format, le groupe de Stockholm attend, officiellement, qu'elle facilite le rapprochement ultérieur des deux Europes économiques, une fois que les négociations pour une association multilatérale en viendront au fait et au prendre. Et on souhaite chaleureusement que cette perspective se concrétise.

En attendant, les dirigeants du Marché Commun s'apprêtent à donner une nouvelle preuve de leur bonne volonté. C'est M. Hallstein qui l'a annoncé, devant le parlement des Six : les pays du Marché Commun étendront aux pays tiers le second abaissement des tarifs douaniers ; il en serait de même pour les réductions contingentaires ; quant au tarif douanier extérieur de la Communauté, il serait négocié dans le cadre du GATT. Les Six pays ont en effet réussi à définir une attitude commune vis-à-vis de cette institution.

Ils entendent ainsi démontrer leurs intentions libérales, et on ne saurait trop les en féliciter. Mais des grincements dans les rouages de l'Europe intégrée sont encore inévitables, et peuvent freiner l'exécution des intentions les plus louables.

M. Robert Marjolin, qui est vice-président de la commission économique européenne dont M. Hallstein

est le président, a dressé récemment un bilan significatif des 18 premiers mois de fonctionnement du Marché Commun. Alors que rien ne semble plus limpide, que les articles du traité de Rome sur la réduction des droits de douane, M. Marjolin a relevé qu'un certain nombre d'États avaient trouvé le moyen de tourner même ces articles très clairs, notamment en établissant des taxes intérieures pour compenser l'abaissement des droits de douane, ce qui est tout à fait anormal s'il n'y a pas de production nationale et que la taxe intérieure frappe des produits importés qui concurrencent d'autres produits qui, eux, sont de production nationale. M. Marjolin a signalé aussi qu'au moment de l'entrée en vigueur du traité, certains États avaient augmenté des droits fiscaux, et que là aussi, il pouvait y avoir eu des manœuvres irrégulières. Or, disait M. Marjolin, « il y a fréquemment de la part des gouvernements, même intéressés, une très grande indulgence à l'égard des incartades de leurs partenaires, car eux-mêmes ne se sentent pas toujours la conscience parfaitement en paix... »

Le problème de la coordination des politiques économiques, entre les six partenaires de la C.E.E. reste donc entier. On devait en discuter à Bruxelles, dans la seconde quinzaine de ce mois d'octobre. Tant que cet objectif n'aura pas été atteint, on ne pourra pas affirmer que tout va pour le mieux dans la meilleure des communautés économiques européennes. L'alignement sur une politique libérale commune reste à faire.

Si en effet les Six transgressent, si peu que ce soit,

les règles de leur propre traité, on ne peut pas attendre qu'ils acceptent, vis-à-vis de l'extérieur, un affrontement concurrentiel tout à fait libre et sincère.

Cet affrontement restera d'ailleurs très incomplet tant que la libération des échanges ne s'étendra pas aux marchandises américaines. On accuse parfois les Américains d'être protectionnistes. Mais ils pourraient le devenir plus dangereusement qu'ils ne le sont aujourd'hui si les mesures libératoires ne s'étendaient pas petit à petit à leurs produits également, selon la tendance que la France, d'ailleurs, à très heureusement esquissée. Le fait nouveau de ces derniers mois, c'est le déficit de la zone dollar. Certes, les réserves financières américaines sont énormes. Mais il n'y a pas de doute que si la balance commerciale américaine devenait nettement et durablement déficitaire, la politique économique et financière des États-Unis vis-à-vis de l'Europe pourrait se modifier radicalement. Et c'est là un problème dont dirigeants et hommes d'affaires de l'Europe doivent prendre pleine conscience.

Il y a autre chose : l'idée de l'aide aux pays sous-développés a pris corps dans l'esprit de tous les hommes d'État de l'Europe occidentale. Or, cette aide resterait un vain mot, si les pays industrialisés de l'Europe n'étaient pas prêts à accepter sur leur marché une partie des produits des pays en voie de développement. On ne peut pas exiger de l'Afrique et de l'Asie qu'elles s'industrialisent en circuit fermé. La France, avec la Communauté, la Suisse, branchée sur l'économie mondiale, sont mieux à même que beaucoup d'autres d'envisager tous les aspects de la question, et d'en tirer une conséquence, celle que nous montre précisément M. Marjolin : la nécessité d'une reconversion d'une partie croissante de l'industrie européenne à d'autres activités qu'elle est seule capable de faire.

L'exemple japonais est particulièrement frappant. Ce n'est certes pas un pays sous-développé. Mais l'imagination de ses ingénieurs, le parti qu'ils ont su tirer de l'aide américaine et la qualité de sa main-d'œuvre lui permettent de concurrencer avec succès les produits européens, dans des domaines qui étaient il y a quelques années l'apanage de nos industries. La notion de qualité a été réhabilitée au Japon. Et les bas prix des produits japonais ne sont plus tant l'effet des bas salaires que du développement de l'automation et de la concentration des industries. C'est ainsi que les appareils « transistors »

japonais inondent même le marché américain. Quant à l'industrie horlogère japonaise, elle est à elle seule une leçon que l'horlogerie européenne, et d'abord helvétique, est en train de méditer. Alors que la Suisse compte 550 fabriques exportatrices de montres, l'industrie horlogère japonaise n'en compte que quatre, qui ont fabriqué l'an dernier environ le quart de la production suisse de montres à rubis. La qualité des montres japonaises a été vérifiée par une instance supérieure de l'horlogerie suisse : les montres examinées étaient toutes d'une qualité honorable.

Il faut donc reviser l'idée selon laquelle une bonne production horlogère n'est possible que dans certaines régions traditionnelles, en vertu de je ne sais quel atavisme. La notion de qualité devra elle-même être révisée. Pour les produits européens, la bienfaisance et la perfection technique ne suffisent plus.

L'industrie européenne devra justifier son rôle et mériter la suprématie dont elle jouit encore dans certaines branches, non seulement par l'abaissement des prix que permettrait souvent une meilleure organisation, mais par une recherche acharnée de la nouveauté et de l'invention. De l'audace, toujours de l'audace, c'est à cette condition que l'Europe économique survivra.

Cela est vrai déjà d'un pays à l'autre. L'émulation intereuropéenne est nécessaire et la concurrence finalement profitable à tous. Au départ de Paris de M. Eisenhower, le Général de Gaulle, lui donnant le cadeau de l'amitié, lui a remis une montre électrique. Signe des temps, et des progrès accomplis par l'industrie française : autrefois, le chef de l'État aurait fait cadeau d'une montre suisse, ou n'aurait point donné de montre. L'industrie horlogère suisse a compris la leçon. Elle est décidée à en tirer profit.

Entre les pays européens, c'est la solidarité qui dorénavant doit dominer et emporter toute considération de prestige ou d'égoïsme. Il y a de la place pour tous. A condition qu'au sein des groupements qui se sont formés, on sache veiller qu'une juste politique d'expansion n'entraîne pas des catastrophes économiques pour des pays voisins, et ne créent pas, notamment, pour les petits pays qui n'ont guère que leur travail pour vivre, des problèmes trop difficiles à résoudre.

René LOMBARD